

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But – Une Foi

-----  
MINISTERE DE L'ECONOMIE,  
DES FINANCES ET DU BUDGET



-----  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



**Comptes Energétiques et Dépenses de Protection de  
l'Environnement**



*Juillet 2025*

## Liste des sigles et Abréviations

<b>Sigles</b>	<b>Abréviations</b>
ANERB	Agence Nationale des Energies Renouvelables et des Bioénergies
CEPA	Classification des Activités et Dépenses de Protection de l'Environnement
CFPE	Comptes de Flux Physiques de l'Environnement
CITI	Classification Internationale Type, par Industrie, de toutes les branches d'activités économiques
CPC	Classification Centrale des Produits
CRéMA	Classification des Activités de Gestion des Ressources
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
GPL	Gaz de Pétrole Liquéfié
INSTAT	Institut National de la Statistique
ISBL	Institutions Sans But Lucratif
Ktep	Kilotonne Equivalent Pétrole
NAEMA	Nomenclature d'activités des Etats membres d'AFRISAT
NOPEMA	Nomenclature de Produits
ODD	Objectifs De Développement Durable
PHASAOOC	Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre
PNCC	Politique Nationale Changements Climatiques
PNPE	Politique Nationale de la Protection de l'Environnement
SCEE	Système de Comptabilité Économique et Environnementale
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SSN	Système Statistique National
TDR	Termes De Référence

# Comité d'élaboration du Rapport sur les comptes économiques et environnementaux

## SUPERVISION GENERALE

Dr. Arouna SOUGANE..... Directeur général de l'INSTAT-Mali

Dr. Issa BOUARE ..... Directeur général Adjoint l'INST

## COORDINATION TECHNIQUE

Modibo TRAORE/Chef de Département

Kadidia TRAORE/ Chef de Division

Vinima TRAORE/ Chef Division

Seydou DOUMBIA / Chef de Division

## EQUIPE INSTAT

Modibo TRAORE/Chef de Département

Kadidia TRAORE/ Chef de Division

Vinima TRAORE/ Chef Division

Seydou DOUMBIA / Chef de Division

Seydou KONARE/ Chargé

Mossa ASSIBIT/Chargé

Bourama Issa BA/Chargé

Aichata GUINDO/Chargé

Kourani Yayi DEMEBLE/Chargé

Idrissa Koundou MAIGA/Chargé

## PERSONNEL TECHNIQUE ADMINISTRATION ET GESTION

Moussa CISSE .....	Chef de Division Finance
Moussa KONATE .....	Comptable
Bintou TOGOLA.....	Secrétaire
Alima DEMBELE.....	Secrétaire

## EQUIPE DE REDACTION

Idrissa TRAORE /ANERB

Capitaine Bouréma DIARRA/DGEF

Oumar A MAIGA/DNE

Haoua SYLLA /CPS/SEEUDE

Kadidia TRAORE/ INSTAT

Mossa ASSIBIT/ INSTAT

Bourama Issa BA/ INSTAT

Aichata GUINDO/ INSTAT

Vinima TRAORE/ INSTAT

Modibo TRAORE/ INSTAT

Seydou DOUMBIA / INSTAT

Kourani Yayi DEMBELE/ INSTAT

Seydou KONARE/INSTAT

Idrissa Koundou MAIGA/ INSTAT

# Sommaire

Liste des sigles et Abréviations .....	i
Comité d'élaboration du Rapport sur les comptes économiques et environnementaux .....	ii
SUPERVISION GENERALE .....	ii
COORDINATION TECHNIQUE .....	ii
EQUIPE INSTAT .....	ii
PERSONNEL TECHNIQUE ADMINISTRATION ET GESTION .....	iii
EQUIPE DE REDACTION .....	iii
Sommaire.....	iv
1 Introduction.....	1
1 Approche Méthodologique.....	3
1.1 Travaux préparatoires .....	3
1.2 Sources des données .....	4
1.3 Elaboration des comptes de l'environnement.....	5
1.2.....	5
1.2.....	5
2 Analyse des résultats .....	8
2.1 Analyse des comptes physiques .....	8
2.2 Analyse des comptes monétaires .....	10
3 Difficultés et limites.....	15
Conclusion et Recommandations.....	16
Annexes .....	18
Annexe1 : Nomenclatures .....	18
Annexe2 : Source des données.....	34
Table des Matières.....	38

# 1 Introduction

Le Mali est un pays qui a des préoccupations environnementales et climatiques surtout les sécheresses, les inondations, les vents forts, les fortes variations de température, la déforestation en constante progression, les pollutions atmosphériques, etc. Ces préoccupations ont nécessité l'élaboration d'une politique nationale de la protection de l'environnement (PNPE) ayant pour objectif principal de mettre en place un cadre stratégique adopté pour guider les actions du gouvernement en matière de préservation de l'environnement et de gestion durable des ressources naturelles. La vision de la PNPE, à l'horizon 2030, est de : « Promouvoir un développement durable inclusif pour tous les Maliens particulièrement les femmes et les jeunes à travers une gestion durable des ressources naturelles, la protection de l'environnement et la promotion d'une qualité de vie meilleure ».

La Politique Nationale sur les Changements Climatiques (PNCC) 2012-2025 a pour objectif de contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement durable en apportant des solutions appropriées aux défis des changements climatiques afin que ceux-ci ne deviennent des facteurs limitant du développement socioéconomique. « La vision de la Politique Nationale sur les Changements Climatiques du Mali est de définir d'ici 2025 un cadre de développement socio-économique durable qui intègre les défis des changements climatiques dans tous les secteurs de son développement afin d'améliorer le bien-être des populations ». Les enjeux de la PNCC sont d'insuffler une dynamique dans la mise en œuvre des politiques sectorielles en intégrant les changements climatiques dans tous les processus de planification au niveau des différents secteurs et au niveau territorial.

Les impacts socioéconomiques des changements climatiques sont entre autres :

- les variations de la pluviosité, où la plupart des ménages tirent 70 %<sup>1</sup> de leurs revenus des secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des forêts ;
- les tendances à la baisse des précipitations, la variabilité pluviométrique, et la hausse des températures conduiront à une forte évaporation-transpiration qui pourrait aggraver les pénuries d'eau dans les régions et réduire l'utilisation de l'eau dans les systèmes de production ;
- les événements extrêmes, en 30 ans (1981-2010), les catastrophes naturelles incluant la sécheresse, les inondations et les épidémies (paludisme, maladies hydriques) ont affecté près de trois (3) millions de personnes et tué près de 3 300 personnes au Mali. Les sécheresses ont provoqué une dégradation de l'environnement et des ressources naturelles comme le tarissement des points d'eau, l'abaissement du niveau de la nappe phréatique, la perturbation de la biodiversité, la baisse de la productivité et de la production.

Dans le souci de suivre la mise en œuvre de la PNPE et du PNCC, il est nécessaire d'élaborer les indicateurs clés qui peuvent être calculés à partir du système de comptabilité économique environnemental (SCEE) qui a pour objectif de répertorier, organiser, gérer et fournir des données et des informations intégrées sur l'économie et l'environnement, par l'intermédiaire d'indicateurs physiques ou monétaires. En intégrant l'économie et l'environnement, cette forme de comptabilité permet d'obtenir davantage d'informations, et favorise la transparence et la responsabilité de l'action politique à l'égard de l'environnement. Le SCEE améliore les capacités des pays à planifier, suivre et rapporter les progrès et les réalisations des objectifs de développement durable (ODD) avec les normes statistiques

---

<sup>1</sup> VISION MALI 2063

internationales. Le Cadre central du SCEE est un cadre conceptuel polyvalent permettant d'appréhender les interactions entre l'économie et l'environnement et de décrire les stocks d'actifs environnementaux et leurs variations, plaçant les statistiques de l'environnement et leur relation avec l'économie au cœur des statistiques officielles. Il fournit des indications sur la valorisation des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables et des terres dans le champ des actifs du Système de comptabilité nationale (SCN). Bref, le SCEE permet une meilleure compréhension des interactions économie-environnement pour une prise de décision éclairée dans le cadre d'une transparence et responsabilité des parties prenantes.

L'objectif principal de mettre en place un SCEE était de disposer d'un dispositif permanent d'élaboration des comptes économiques environnementaux pour alimenter et orienter la planification et la prise de décision en matière environnementale.

Il s'est agi d'une manière spécifique de :

- renforcer les capacités de l'équipe à l'élaboration des comptes économiques environnementaux ;
- élaborer et s'approprier de la méthodologie d'élaboration des comptes économiques environnementaux ;
- développer un processus de collecte continue des données environnementales pour l'élaboration des comptes ;
- élaborer les comptes économiques environnementaux.

Le présent document est structuré en trois grandes parties :

- La première partie traite de la démarche méthodologique ;
- la deuxième partie porte sur l'analyse des résultats ;
- la troisième partie parle des difficultés et limites.

# 1 Approche Méthodologique

Le SCEE est un cadre conceptuel polyvalent qui décrit les interactions entre l'économie et l'environnement, ainsi que l'inventaire des actifs environnementaux et les variations de ses stocks. Il intègre les concepts, les structures, les règles et les principes comptables du système de comptabilité nationale (SCN) et utilise généralement la même terminologie et les mêmes formulations que ce dernier. Pour y parvenir au présent rapport, la démarche méthodologique est axée sur les étapes suivantes : Les travaux préparatoires, activité de collecte et Activités d'élaboration de finalisation et de validation des comptes.

## 1.1 Travaux préparatoires

### 1.1.1 Rencontre avec les sectoriels et autres acteurs de collecte

Les travaux préparatoires ont débuté par l'identification des services techniques évoluant dans le domaine de la protection et de la gestion de l'environnement et ceux en charge de l'énergie. Une trentaine de services ont été ainsi identifiés pour servir de cadre de réflexion, de collecte de données, compilation, rédaction et validation du présent rapport. Les services ainsi identifiés ont participé aux différentes rencontres s'inscrivant dans la méthodologie d'élaboration des comptes.

### 1.1.2 Atelier de conception des outils d'élaboration et de la nomenclature des comptes sous le SCEE

Cet atelier considéré comme premier cadre d'échanges, d'informations et de réflexion a regroupé environ dix cadres dont ceux de l'INSTAT et des Ministères en charge de l'environnement, des mines et de l'énergie.

Les objectifs de ce premier atelier du processus d'élaboration des Comptes Economiques Environnementaux étaient de : i) Informer et impliquer les structures clés du projet d'élaboration des Comptes Economiques Environnementaux (CEE); ii) élaborer une première maquette des CEE en lien avec la nomenclature des comptes nationaux du cadre central ; iii) identifier les services clés pouvant fournir les données sur le secteur de l'environnement ; iv) échanger des prochaines étapes du processus. L'atteinte de ces objectifs a permis de commencer le processus d'élaboration.

### 1.1.3 Atelier de Finalisation et de validation des outils d'élaboration des comptes environnementaux

Pour mieux informer et impliquer davantage les services, cet atelier a regroupé plus d'une vingtaine de participants et avait pour objectif général de finaliser et de valider l'ensemble des outils.

Spécifiquement il s'agissait de : i) Finaliser et valider la nomenclature des CEE en lien avec celle des comptes nationaux ; ii) élaborer une maquette de collecte des données sur les dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources et iii) élaborer une maquette de collecte des données des comptes de l'énergie. Les maquettes ainsi élaborées et validées en atelier par les principaux acteurs ont constitué les documents de base pour la suite du processus.

#### 1.1.4 Atelier de cadrage d'information et de formation des chargés de collecte

Deux jours de réunion ont permis d'expliquer la maquette aux trente participants et de charger chaque participant à collecter les informations nécessaires qui sont disponibles au sein de son sous-secteur. L'atelier a servi de cadre de formation sur la méthode de remplissage de l'outil de collecte.

## 1.2 Sources des données

Dans le cadre de l'élaboration des comptes environnementaux, les sources de données utilisées ont porté sur les statistiques administratives d'une part et d'autre part sur les données des bilans énergétiques pour la période 2021-2023 du Mali.

Les différentes sources de données administratives sont :

- Statistiques sectorielles: Agriculture, industrie, énergie, eau, déchets ;
- Comptes nationaux ;
- Rapports d'activités des services techniques ;
- Notes relatives à l'exécution physique et financière des projets/programmes.

**(cf. annexe2 pour le détail)**

La principale source des données des comptes de flux énergétiques est le bilan énergétique.

Le Mali produit annuellement un Bilan énergétique, grâce à son système d'information énergétique. Ce bilan est établi selon des normes internationalement reconnues.

Un bilan énergétique est un outil analytique qui permet de représenter de façon systématique et quantifiée l'ensemble des flux d'énergie d'un pays, d'une région ou d'un secteur, sur une période donnée (souvent une année).

Il fait partie intégrante des comptes de flux physiques de l'environnement (CFPE) et suit les principes du Système de comptabilité économique et environnementale – Énergie (SCEE-Énergie).

#### **Objectif du bilan énergétique**

Connaître la structure de l'offre et de la demande d'énergie

Suivre la production, la transformation, la consommation et les pertes

Évaluer les performances énergétiques d'un pays ou secteur

Alimenter les politiques publiques en matière d'énergie et de climat

#### **Structure du bilan énergétique**

Le bilan est organisé en tableau entrées-sorties, généralement selon cette logique :

### 1. Offre d'énergie

-Production nationale (pétrole brut, gaz, hydroélectricité, éolien...)

-Importations

-Stocks (variation de stocks)

Moins : Exportations

Moins : Consommations dans le secteur de l'énergie (autoconsommation)

Offre nette = Énergie disponible pour le pays

### 2. Transformations

Raffinage du pétrole (brut → produits pétroliers)

Production d'électricité et de chaleur

Pertes techniques dans les réseaux

Exemple :

Transformation	Entrée	Sortie	Rendement
Centrale thermique Charbon		Électricité	35%

### 3. Consommation finale d'énergie

## 1.3 Elaboration des comptes de l'environnement

### 1.3.1 Approche physique

L'approche physique vise à intégrer les interactions entre l'économie et l'environnement en mesurant les flux physiques de matières, d'énergie, d'eau et d'émissions.

#### Cadre conceptuel

Le cadre conceptuel utilise la classification des activités économiques (CITI/NAEMA) et des produits (CPC/NOPEMA), mais aussi des classifications environnementales comme la Classification des flux environnementaux (CEPA/CRéMA). Un compte de flux énergétique permet de suivre la manière dont l'énergie est produite, consommée et transformée dans une économie. Il intègre des informations sur l'extraction des ressources énergétiques, leur transformation en produits énergétiques, leur consommation par secteur, et les pertes d'énergie.

A l'instar de la comptabilité des flux monétaires (Comptes des dépenses de protection de l'environnement), il s'agit ici de mesurer les différents flux physiques environnementaux de l'économie nationale.

Ces flux sont mesurés en unités physiques (tonnes, m<sup>3</sup>, joules, ktep) et incluent :

- **les entrées dans l'économie**

Production et Importations de matières ou produits énergétiques

- **Sorties de l'économie**

Transformation, Consommation Finale, les exportations et les pertes, les émissions.

### **Structure du compte des flux d'énergie**

Le compte de flux énergétique se décompose généralement en plusieurs composantes:

- ❖ production d'énergie : extraction et production d'énergie primaire (charbon, gaz, pétrole, énergies renouvelables, etc.) ;
- ❖ transformation de l'énergie: conversion de l'énergie primaire en formes utilisables (électricité, chaleur) ;
- ❖ consommation finale d'énergie: consommation par les ménages, les entreprises, le secteur public, etc. ;
- ❖ perte d'énergie: pertes techniques lors des transformations ou dans les réseaux de distribution.
- ❖ importations et exportations d'énergie: échange d'énergie avec l'extérieur (importation/exportation de pétrole, gaz naturel, électricité).

Il est structuré sous forme de tableaux entrées-sorties :

En colonnes : branches d'activités économiques

En lignes : types de produits énergétiques ou d'émissions

### **Traitement et équilibrage**

Cette étape consiste à :

- la vérification des flux entrants et sortants pour assurer la cohérence des quantités ;
- l'utilisation de ratios de conversion ou d'émission (élaboration d'une table de correspondance entre les différentes unités physiques vers une unité de référence) ;
- la modélisation ou estimation indirecte quand les données sont manquantes.

Tableau 1:Schema d'élaboration des comptes de flux énergétiques

Etapes	Objectifs
1. Cadre conceptuel	Alignement avec SCN&SCEE
2. Identification des flux	Définir les types d'entrée -sorties
3. Collecte des données	Exploiter les sources statistiques existantes
4. Structuration du compte	Elaboration des tableaux d'entrée -sortie
5. Equilibrage	Vérification de la cohérence des flux

### 1.3.1 Approche monétaire

L'approche monétaire des comptes économiques de l'environnement vise à mesurer, en termes financiers, les efforts économiques déployés pour protéger l'environnement ou gérer les ressources naturelles. Elle s'inscrit dans le cadre central du Système de Comptabilité Économique et Environnementale (SCEE/SEEA) et se concentre principalement sur les dépenses environnementales, qu'elles soient publiques ou privées.

La démarche a consisté à :

- la vérification de cohérences entre les différentes dépenses de chaque structure :
  - la disponibilité de l'information sur les trois années ;
  - les évolutions de chaque type de dépense sur la période sous revue ;
  - la ventilation du montant total entre les types de dépenses pour les cas où le détail n'est pas fourni ;
  - la vraisemblance entre les différents niveaux de dépenses d'une même année ;
- l'agrégation des données de l'ensemble des structures par activité et par type de dépenses sur la période indiquée ;
- le calcul de la production par activité sur les trois années. Pour ce faire, la méthode des coûts a été utilisée.
  - **Production = Salaires + Autres dépenses de fonctionnement**

## 2 Analyse des résultats

### 2.1 Analyse des comptes physiques

#### 2.1.1 Analyse par type de source d'énergie et par origine

Tableau 2: Répartition (en %) des sources d'énergie au Mali (2021–2023)

Source d'énergie	2021	2022	2023
Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	0,20	0,13	0,11
Essence	6,38	4,99	5,39
Carburacteur	0,81	0,49	0,45
Pétrole lampant	0,01	0,08	0,07
Gazole / Carburant diesel	13,09	9,07	8,65
Fioul lourd	1,98	2,43	1,68
<b>Bois de feu</b>	<b>76,53</b>	<b>82,82</b>	<b>83,65</b>

Source : CEE 2025/INSTAT

Il ressort du tableau 3 les résultats suivants :

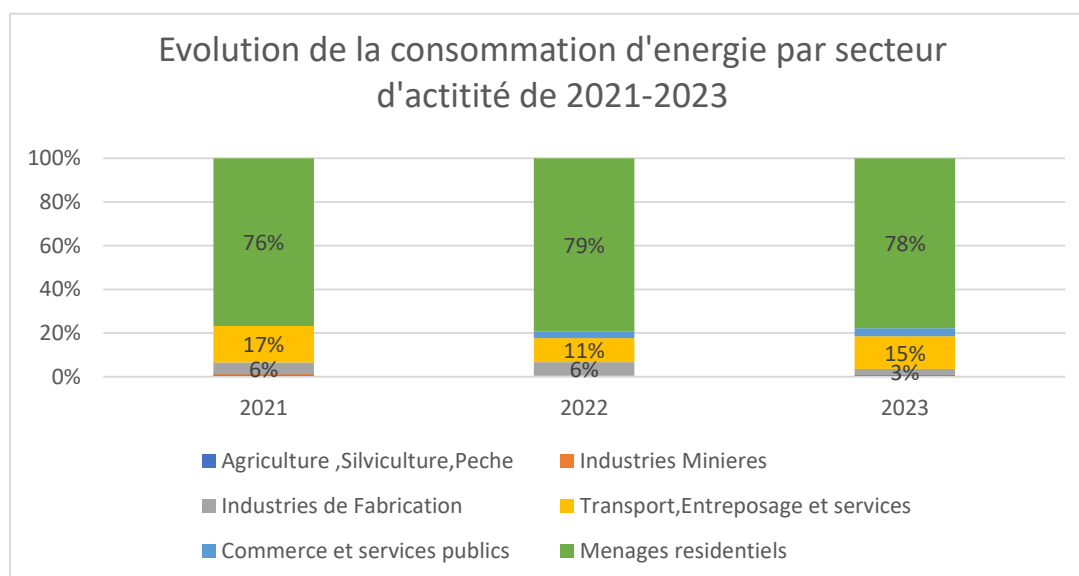
- le **bois de feu** est la principale source d'énergie, représentant **plus de 75 %** de la consommation totale chaque année. Cette dépendance est croissante (83,65 % en 2023) ;
- la **dépendance aux produits pétroliers importés** (diesel, essence, fioul) reste forte, mais leur part relative tend à **diminuer légèrement** ;
- les **sources** comme le **GPL** et le **pétrole lampant** demeurent **marginales**, indiquant un **retard dans la transition énergétique**.

Ces données justifient une **accélération des politiques de diversification énergétique**, notamment vers le solaire et le biogaz.

## 2.1.2 Analyse par type d'utilisation

### 1.3.1.1 Consommation Finale

Figure 1: Evolution de la consommation d'énergie par secteur d'activité



Source : CEE 2025/INSTAT

L'analyse de la consommation d'énergie par secteur d'activité sur la période 2021–2023 révèle une prédominance marquée du secteur résidentiel. En effet, les ménages représentent à eux seuls entre **76% et 79%** de la consommation totale d'énergie, traduisant une forte dépendance des usages domestiques, probablement liés à la cuisson, à l'éclairage ou encore au chauffage. Cette constance élevée suggère que les politiques énergétiques devront nécessairement cibler ce secteur pour une gestion efficace de la demande énergétique.

Le **secteur des transports et de l'entreposage** arrive en deuxième position, avec une consommation qui fluctue : après avoir atteint **17%** en 2021, elle a chuté à **11%** en 2022 avant de remonter à **15 %** en 2023. Ces variations peuvent s'expliquer par des facteurs conjoncturels (ralentissement économique, hausse des prix du carburant ou effets résiduels de la pandémie du covid19) influençant la mobilité et la logistique.

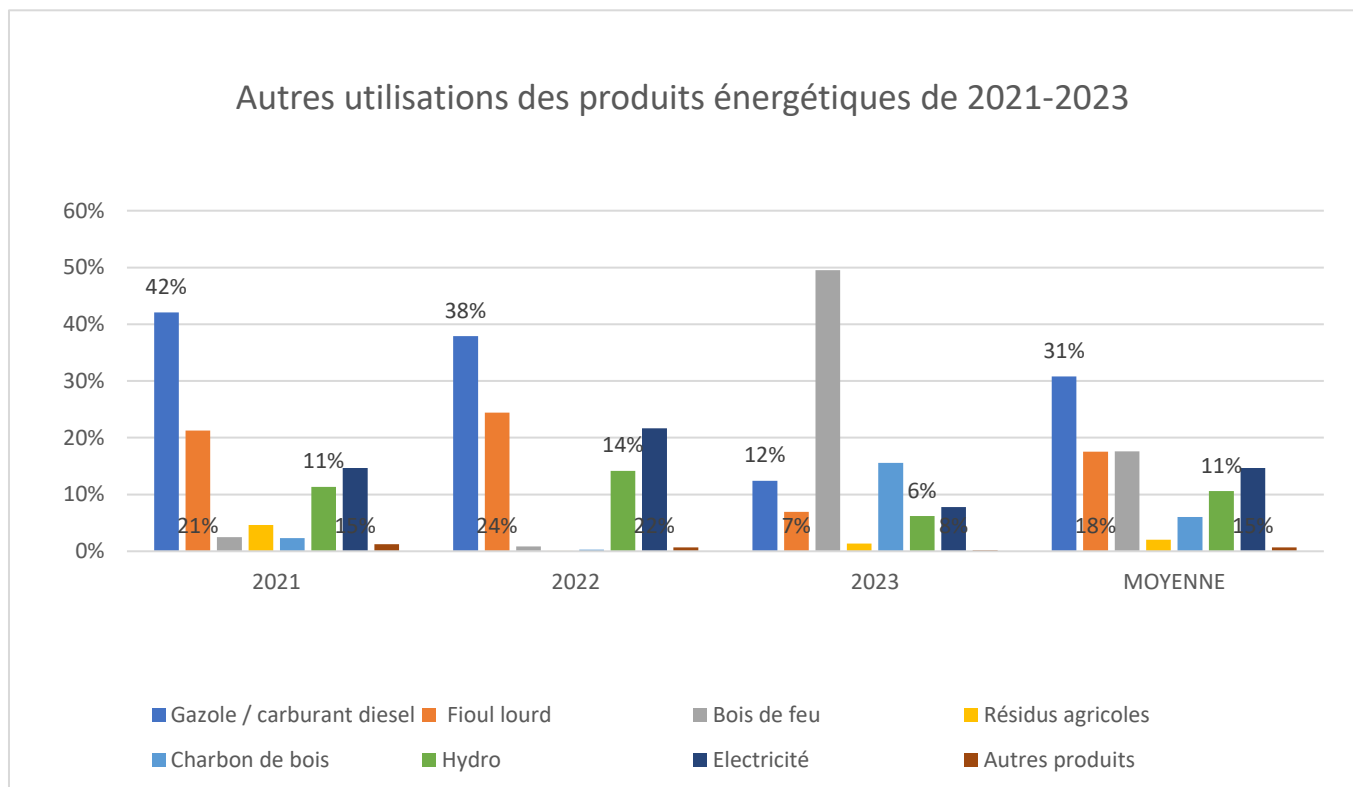
En ce qui concerne les **industries de transformation**, la part de consommation a connu une baisse significative, passant de **6 %** en 2021 et 2022 à **3 %** en 2023. Cette diminution peut refléter un affaiblissement de l'activité industrielle ou, inversement, une amélioration de l'efficacité énergétique dans ce secteur.

Le **commerce et les services** affichent une légère progression continue (de **1% à 4%**), ce qui pourrait témoigner d'une montée progressive du secteur tertiaire, notamment dans les centres urbains.

Enfin, les **secteurs agricole et minier** demeurent très peu consommateurs d'énergie, avec respectivement **1 %** et **0 %** sur toute la période. Cela peut s'expliquer soit par une faible mécanisation, soit par un recours limité à des formes d'énergie comptabilisées dans les statistiques officielles.

### 1.3.1.2 Autres utilisations

Figure 2: Evolution des autres utilisations des produits énergétiques



Source : CEE 2025/INSTAT

Les **autres utilisations** des produits énergétiques représentent en moyenne **13%** des utilisations totales des produits énergétiques avec une prépondérance du **bois de feu**. Elles sont composées essentiellement des **exportations** et de **la transformation** des produits énergétiques. Les **exportations** concernent uniquement l'**électricité**.

## 2.2 Analyse des comptes monétaires

L'analyse des comptes monétaires de l'environnement porte sur les agrégats de production (salaires et autres dépenses de fonctionnement) et d'investissements réalisés dans le cadre de la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles.

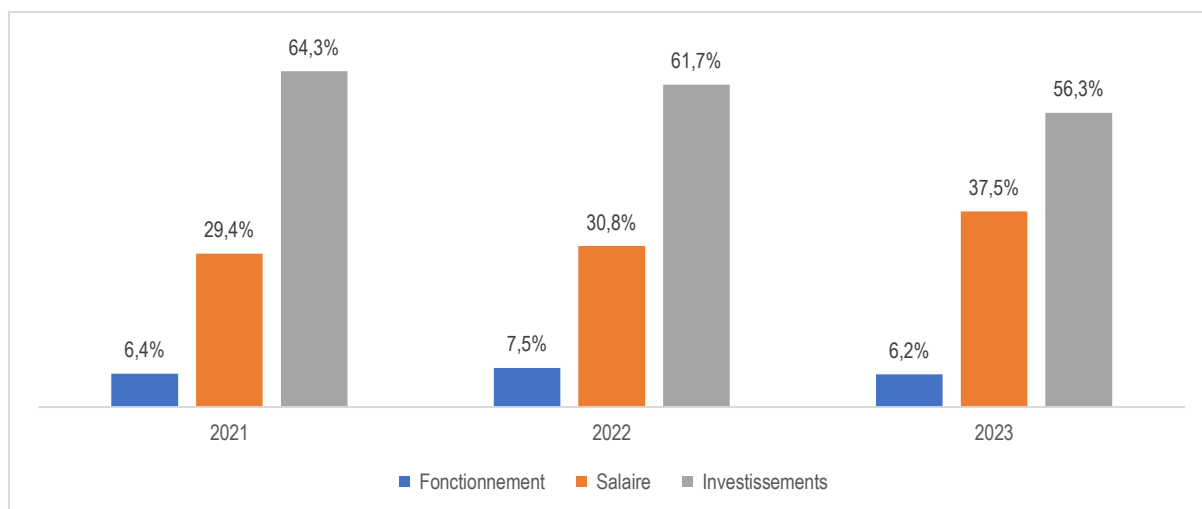
Au titre de la production, les dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources naturelles ont atteint **55 420 millions de FCFA** en 2021 et sont restées stables en 2022 avec **55 433 millions de FCFA** avant de connaître un ralentissement en 2023 à hauteur de **7 921 millions de FCFA**. Ces dépenses sont principalement tirées par les activités de « gestion des ressources en eau » et « protection de la biodiversité et des paysages ».

En ce qui concerne les investissements, les dépenses ont affiché une tendance baissière sur la période indiquée. Elles sont passées de **99 756 millions de FCFA** en 2021 à **89 184 millions de FCFA** en 2022 avant de descendre à **61 223 millions de FCFA** en 2023. Elles sont essentiellement dominées par les activités de « **Gestion des ressources minérales et énergétiques** » ; « **Gestion des ressources en eau** » et « **Protection de la biodiversité et des paysages** ».

Les dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources naturelles sont composées en moyenne de **28%** de dépenses de protection de l'environnement et **72%** de dépenses de gestion des ressources naturelles sur la période 2021-2023.

## 2.2.1 Dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources naturelles

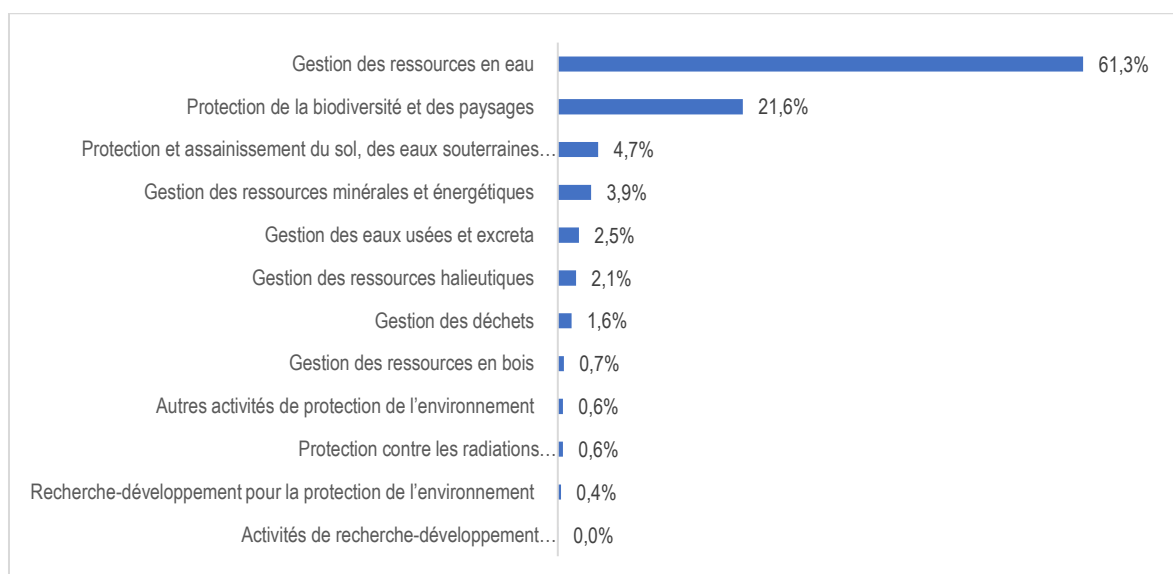
Figure 3: Evolution des types de dépenses (en %) sur la période 2021-2023



Les dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources naturelles sont marquées par le poids importants des dépenses d'investissements. En effet, les dépenses d'investissements ont représenté plus de **50%** des dépenses totales sur toute la période sous revue. Elles sont suivies des salaires avec un poids de plus **30%** du montant total à l'exception de l'année 2021. Les dépenses de fonctionnements sont restées le maillon faible des dépenses avec un poids de moins de **10%** sur la période indiquée.

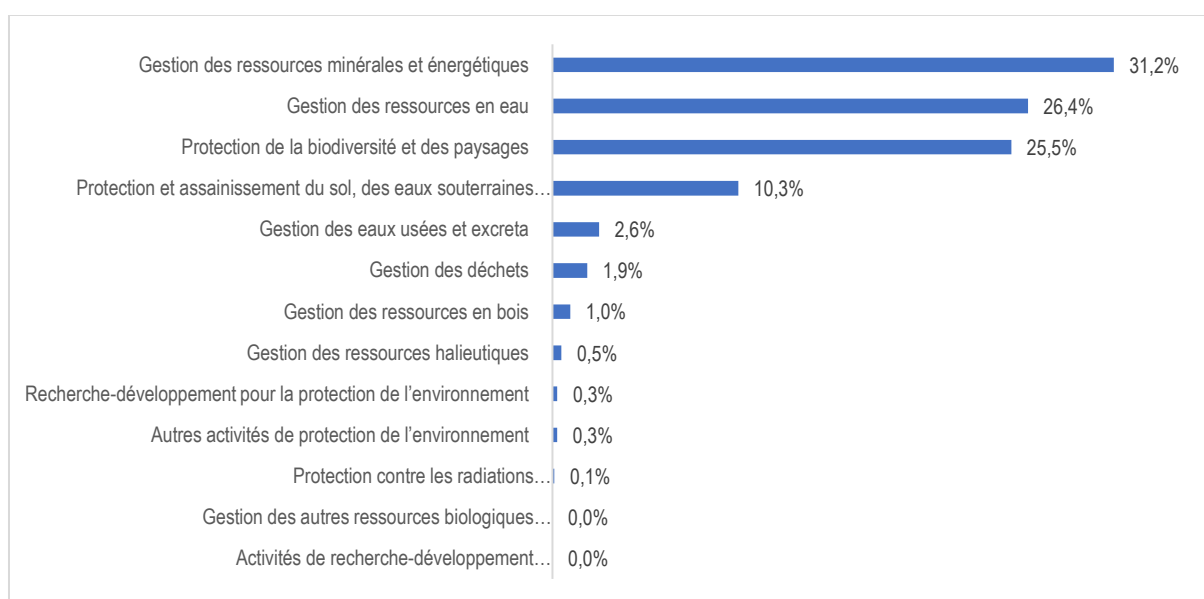
## 2.2.2 Contribution des secteurs dans les dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources naturelles

Figure 4: Production moyenne par activité (en %) sur la période 2021-2023



Les productions sont constituées de salaires et des autres dépenses de fonctionnements. Sur la période 2021-2023, les productions moyennes les plus élevées ont été observées au niveau des activités de « la gestion des ressources en eau », « la protection de la biodiversité et des paysages » et « la protection et assainissement du sol, des eaux souterraines », avec respectivement **61,3%**, **21,6%** et **4,7%** de la production globale. Cela peut s'expliquer par le fait que beaucoup de conventions et de stratégies sont mises en oeuvre pour sauvegarder les **ressources forestières**, **fauniques** et surtout les **ressources en eau**. Les plus faibles productions moyennes sont constatées au niveau des **activités de recherche-développement**, de la **protection contre les radiations**, de la **protection de l'environnement** et de la **gestion des ressources en bois** avec un taux moyen de moins de **1%** chacune.

Figure 5: Investissements par activité (en %) sur la période 2021-2023



Le graphique ci-dessus présente la répartition des investissements environnementaux moyens par domaine d'activité sur la période 2021–2023. Il met en lumière la structure des efforts financiers consentis dans la gestion durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement. L'analyse des données du graphique révèle une forte concentration des investissements dans trois domaines clés :

- la **gestion des ressources minérales et énergétiques** arrive en tête avec plus de **30 %** du total des investissements observé. Cette orientation peut refléter une volonté de moderniser ou de rendre plus durable le secteur extractif, tout en répondant à la pression croissante liée à la transition énergétique.
- elle est suivie de la **gestion des ressources en eau** et la **protection de la biodiversité et des paysages** avec respectivement **26,4%** et **25,5%** du total. Ces deux postes témoignent d'un engagement important en faveur de la sécurité hydrique, de l'agriculture résiliente et de la préservation des écosystèmes.

Ces trois domaines à eux seuls absorbent plus de **80%** de l'enveloppe totale des investissements environnementaux, ce qui témoigne d'un choix stratégique assumé, mais potentiellement déséquilibré. De même, la **protection et l'assainissement des sols et des eaux souterraines** obtiennent **10,3%** des dépenses d'investissements, un poids important mais bien en deçà des besoins généralement constatés pour prévenir la dégradation des terres et préserver la qualité de l'eau.

Par ailleurs, des domaines essentiels pour la santé publique, tels que la gestion des eaux usées (**2,6%**) et la gestion des déchets (**1,9%**), reçoivent une part relativement modeste des investissements. Cette dotation insuffisante pourrait poser un risque en matière de salubrité urbaine et de pollution, notamment dans les zones à forte densité de population. Les domaines liés à la recherche et développement (R&D) et la gestion des autres ressources biologiques demeurent marginalisés avec moins de **1%** du total.

Par ailleurs, des domaines essentiels pour la santé publique, tels que la gestion des eaux usées (**2,6%**) et la gestion des déchets (**1,9%**), reçoivent une part relativement modeste des investissements. Cette dotation insuffisante pourrait poser un risque en matière de salubrité urbaine et de pollution, notamment dans les zones à forte densité de population. Les domaines liés à la **recherche et développement** (R&D) et la **gestion des autres ressources biologiques** demeurent marginalisés avec moins **1%** du total.

## 3 Difficultés et limites

### Difficultés rencontrées pendant la collecte des données

Les difficultés se résument à trois niveaux : difficultés d'ordre technique, difficultés d'ordre administratif, et difficultés d'ordre opérationnel.

#### Difficultés d'ordre technique:

- Indisponibilité de certaines données ;
- Retard pris par certaines structures dans la collecte de données.

#### Difficultés d'ordre administratif:

- Rétention des données par certaines structures techniques

#### Difficultés d'ordre opérationnel:

- Difficultés à interpréter correctement les outils de collecte affectant la qualité et la complétude des données transmises.

### Limites structurelles du processus

#### Dépendance aux données administratives :

- Les données utilisées étaient **limitées aux sources administratives**, faute d'accès aux données provenant :
  - des entreprises privées,
  - des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBL).

#### Données sectorielles incomplètes :

- Certaines branches comme la **gestion des déchets**, ou encore la **recherche-développement** sont faiblement renseignées ou négligées en termes d'investissement et de suivi.

## Conclusion et Recommandations

Malgré le contexte difficile de mobilisation des ressources humaines et financières dans la collecte de données, le processus d'élaboration des comptes économiques environnementaux a bénéficié de l'appui technique de « Statistique Suède » et de l'appui financier du PHASAOC.

La réalisation des CEE est une préoccupation du SSN afin de fournir des statistiques de l'environnement et des autorités pour disposer des indicateurs permettant la prise de décision. L'élaboration des CEE a été un processus participatif incluant toutes les parties prenantes de la production de statistiques environnementales.

A la lumière des résultats obtenus ces recommandations sont retenues :

- trouver des mécanismes pour la pérennisation de l'élaboration des comptes pour un meilleur suivi des ressources naturelles ;
- renforcer la capacité des structures techniques de production statistique environnementale en vue de collecter les données manquantes.



# Annexes

## Annexe1 : Nomenclatures

Tableau 3: Classification Internationale Type Energie

Section / division / groupe	Classe	Titre
0		Charbon
01		Houille
011	0110	Anthracite
012		Charbon bitumineux
	0121	Charbon à coke
	0129	Autres charbons bitumineux
02		Houille brune
021	0210	Charbon sous-bitumeux
022	0220	Lignite
03		Produits du charbon
031		Coke de houille
	0311	Coke de cokerie
	0312	Coke de gaz
	0313	Poussier de coke
	0314	Semi-coke
032	0320	Combustibles agglomérés
033	0330	BKB (briquettes de lignite)
034	0340	Goudron de houille
035	0350	Gaz de cokerie
036	0360	Gaz d'usine à gaz (et autres gaz manufacturés destinés à la distribution)

037		Gaz récupérés
	0371	Gaz de haut fourneau
	0372	Gaz de four à oxygène
	0379	Autres gaz récupérés
039	0390	Autres produits du charbon
1		Tourbe et produits de la tourbe
11		Tourbe
111	1110	Tourbe en mottes
112	1120	Tourbe broyée
12		Produits de la tourbe
121	1210	Briquettes de tourbe
129	1290	Autres produits de la tourbe
2		Schistes bitumineux/sables bitumineux
20		Schistes bitumineux/sables bitumineux
200	2000	Schistes bitumineux/sables bitumineux
3		Gaz naturel
30		Gaz naturel
300	3000	Gaz naturel
4		Pétrole
41		Pétrole brut conventionnel
410	4100	Pétrole brut conventionnel
42		Liquides du gaz naturel (LGN)
420	4200	Liquides du gaz naturel (LGN)
43		Produits d'alimentation des raffineries
430	4300	Produits d'alimentation des raffineries
44		Additifs et composés oxygénés
440	4400	Additifs et composés oxygénés
45		Autres hydrocarbures

450	4500	Autres hydrocarbures
46		Produits pétroliers
461	4610	Gaz de raffinerie
462	4620	Éthane
463	4630	Gaz de pétrole liquéfiés (GPL)
464	4640	Naphta
465		Essence
	4651	Essence aviation
	4652	Essence moteur
	4653	Carburéacteurs de type essence
466		Kérosène
	4661	Carburéacteurs de type kérosène
	4669	Autres kérosènes
467		Gazole/diesel et gazoles lourds
	4671	Gazole et diesel
	4672	Gazoles lourds
468	4680	Fioul
469		Autres produits pétroliers
	4691	White spirit et autres essences industrielles à point d'ébullition spécial
	4692	Lubrifiants
	4693	Paraffine
	4694	Coke de pétrole
	4695	Bitume
	4699	Autres produits pétroliers n.c.a.
5		Biocarburants
51		Biocarburants solides
511		Bois-énergie, résidus et sous-produits du bois
	5111	Granulés de bois (pellets)
	5119	Autres bois-énergie, résidus et sous-produits du bois

512	5120	Bagasse
513	5130	Déchets d'origine animale
514	5140	Liqueur noire
515	5150	Autres matières et résidus végétaux
516	5160	Charbon de bois
52		Biocarburants liquides
521	5210	Bio-essence
522	5220	Biodiesels
523	5230	Biokérosène
529	5290	Autres biocarburants liquides
53		Biogaz
531		Biogaz issus de la fermentation anaérobie
	5311	Gaz de décharge
	5312	Gaz de digestion des boues
	5319	Autres biogaz issus de la fermentation anaérobie
532	5320	Biogaz issus de procédés thermiques
6		Déchets
61		Déchets industriels
610	6100	Déchets industriels
62		Déchets municipaux
620	6200	Déchets municipaux
7		Électricité
70		Électricité
700	7000	Électricité
8		Chaleur
80		Chaleur
800	8000	Chaleur
9		Combustibles nucléaires et autres combustibles n.c.a.
91		Uranium et plutonium
910		Uranium et plutonium
	9101	Minerais d'uranium

	9109	Autres uranium et plutonium
92		Autres combustibles nucléaires
920	9200	Autres combustibles nucléaires
99		Autres combustibles n.c.a.
990	9900	Autres combustibles n.c.a.
Section / division / groupe	Classe	Titre
0		Charbon
01		Houille
011	0110	Anthracite
012		Charbon bitumineux
	0121	Charbon à coke
	0129	Autres charbons bitumineux
02		Houille brune
021	0210	Charbon sous-bitumeux
022	0220	Lignite
03		Produits du charbon
031		Coke de houille
	0311	Coke de cokerie
	0312	Coke de gaz
	0313	Poussier de coke
	0314	Semi-coke
032	0320	Combustibles agglomérés
033	0330	BKB (briquettes de lignite)
034	0340	Goudron de houille
035	0350	Gaz de cokerie

036	0360	Gaz d'usine à gaz (et autres gaz manufacturés destinés à la distribution)
037		Gaz récupérés
	0371	Gaz de haut fourneau
	0372	Gaz de four à oxygène
	0379	Autres gaz récupérés
039	0390	Autres produits du charbon
1		Tourbe et produits de la tourbe
11		Tourbe
111	1110	Tourbe en mottes
112	1120	Tourbe broyée
12		Produits de la tourbe
121	1210	Briquettes de tourbe
129	1290	Autres produits de la tourbe
2		Schistes bitumineux/sables bitumineux
20		Schistes bitumineux/sables bitumineux
200	2000	Schistes bitumineux/sables bitumineux
3		Gaz naturel
30		Gaz naturel
300	3000	Gaz naturel
4		Pétrole
41		Pétrole brut conventionnel
410	4100	Pétrole brut conventionnel
42		Liquides du gaz naturel (LGN)
420	4200	Liquides du gaz naturel (LGN)
43		Produits d'alimentation des raffineries
430	4300	Produits d'alimentation des raffineries
44		Additifs et composés oxygénés

440	4400	Additifs et composés oxygénés
45		Autres hydrocarbures
450	4500	Autres hydrocarbures
46		Produits pétroliers
461	4610	Gaz de raffinerie
462	4620	Éthane
463	4630	Gaz de pétrole liquéfiés (GPL)
464	4640	Naphta
465		Essence
	4651	Essence aviation
	4652	Essence moteur
	4653	Carburéacteurs de type essence
466		Kérosène
	4661	Carburéacteurs de type kérosène
	4669	Autres kérosènes
467		Gazole/diesel et gazoles lourds
	4671	Gazole et diesel
	4672	Gazoles lourds
468	4680	Fioul
469		Autres produits pétroliers
	4691	White spirit et autres essences industrielles à point d'ébullition spécial
	4692	Lubrifiants
	4693	Paraffine
	4694	Coke de pétrole
	4695	Bitume
	4699	Autres produits pétroliers n.c.a.
5		Biocarburants
51		Biocarburants solides
511		Bois-énergie, résidus et sous-produits du bois
	5111	Granulés de bois (pellets)

	5119	Autres bois-énergie, résidus et sous-produits du bois
512	5120	Bagasse
513	5130	Déchets d'origine animale
514	5140	Liqueur noire
515	5150	Autres matières et résidus végétaux
516	5160	Charbon de bois
52		Biocarburants liquides
521	5210	Bio-essence
522	5220	Biodiesels
523	5230	Biokérosène
529	5290	Autres biocarburants liquides
53		Biogaz
531		Biogaz issus de la fermentation anaérobie
	5311	Gaz de décharge
	5312	Gaz de digestion des boues
	5319	Autres biogaz issus de la fermentation anaérobie
532	5320	Biogaz issus de procédés thermiques
6		Déchets
61		Déchets industriels
610	6100	Déchets industriels
62		Déchets municipaux
620	6200	Déchets municipaux
7		Électricité
70		Électricité
700	7000	Électricité
8		Chaleur
80		Chaleur
800	8000	Chaleur
9		Combustibles nucléaires et autres combustibles n.c.a.
91		Uranium et plutonium
910		Uranium et plutonium

	9101	Minerais d'uranium
	9109	Autres uranium et plutonium
92		Autres combustibles nucléaires
920	9200	Autres combustibles nucléaires
99		Autres combustibles n.c.a.
990	9900	Autres combustibles n.c.a.

Tableau 4: Classification des Activités et Dépenses de Protection de l'Environnement

CODE	Libellés
<b>E</b>	<b>Protection de l'environnement</b>
<b>E1</b>	<b>Protection de l'air ambiant et du climat</b>
E11	Prévention de la pollution grâce à des modifications au stade de la production
E111	<i>Pour la protection de l'air ambiant</i>
E112	<i>Pour la protection du climat et de la couche d'ozone</i>
E12	Traitement des gaz rejetés et de l'air de ventilation
E121	<i>Pour la protection de l'air ambiant</i>
E122	<i>Pour la protection du climat et de la couche d'ozone</i>
<b>E2</b>	<b>Gestion des eaux usées et excreta</b>
E21	Prévention de la pollution grâce à des modifications au stade de la production
E22	Réseau d'assainissement
E23	Traitement des eaux usées
E24	Traitement de l'eau de refroidissement
E25	Mesure, contrôle, laboratoires, etc.
E26	Autres activités de gestion des eaux usées et excreta
<b>E3</b>	<b>Gestion des déchets</b>
E31	Prévention de la pollution grâce à des modifications au stade de la production
E32	Collecte et transport
E33	Traitement et élimination des déchets dangereux
E331	<i>Traitement thermique</i>
E332	<i>Mise en décharge</i>

E333	<i>Autres méthodes de traitement et d'élimination</i>
E334	<i>Traitement et élimination des déchets autres que les déchets dangereux</i>
E335	<i>Incinération</i>
E336	<i>Mise en décharge</i>
E337	<i>Autres méthodes de traitement et d'élimination</i>
E34	Mesure, contrôle, laboratoires, etc.
E35	Autres activités de gestion des déchets
<b>E4</b>	<b>Protection et assainissement du sol, des eaux souterraines et des eaux de surface</b>
E41	Prévention des infiltrations polluantes
E42	Dépollution des sols et des étendues d'eau
E43	Protection des sols contre l'érosion et les autres types de dégradation physique
E44	Prévention et remédiation de la salinité du sol
E45	Mesure, contrôle, laboratoires, etc.
E46	Autres activités
<b>E5</b>	<b>Lutte contre le bruit et les vibrations (à l'exclusion de la protection des lieux de travail)</b>
E51	Modifications préventives à la source, au stade de la production
E511	<i>Trafic routier et ferroviaire</i>
E512	<i>Trafic aérien</i>
E513	<i>Bruit industriel et autres sources de bruit</i>
E514	<i>Construction de dispositifs de protection contre le bruit et les vibrations</i>
E515	<i>Trafic routier et ferroviaire</i>
E516	<i>Trafic aérien</i>
E517	<i>Bruit industriel et autres sources de bruit</i>
E52	Mesure, contrôle, laboratoires, etc.
E53	Autres activités
<b>E6</b>	<b>Protection de la biodiversité et des paysages</b>
E61	Protection et régénération des espèces et des habitats
E62	Protection des paysages naturels et semi-naturel
E63	Mesure, contrôle, laboratoires, etc.
E64	Autres activités
<b>E7</b>	<b>Protection contre les radiations (à l'exclusion de la sécurité extérieure)</b>

E71	Protection du milieu ambiant
E72	Transport et traitement de déchets radioactifs de haute intensité
E73	Mesure, contrôle, laboratoires, etc.
E74	Autres activités
<b>E8</b>	<b>Recherche-développement pour la protection de l'environnement</b>
E81	Protection de l'air ambiant et du climat
E811	<i>Protection de l'air ambiant</i>
E812	<i>Protection du climat</i>
E82	Protection de l'eau
E83	Déchets
E84	Protection des sols et des eaux souterraines
E85	Lutte contre le bruit et les vibrations
E86	Protection des espèces et des habitats
E87	Protection contre les rayonnements
E88	Autres recherches sur l'environnement
<b>E9</b>	<b>Autres activités de protection de l'environnement</b>
E91	Administration et gestion générales de l'environnement
E911	<i>Administration générale, réglementation, etc.</i>
E912	<i>Gestion de l'environnement</i>
E92	Éducation, formation et information
E93	Activités générant des dépenses indivisibles
E94	Activités non classées ailleurs
<b>G</b>	<b>Gestion des ressources</b>
<b>G1</b>	<b>Gestion des ressources minérales et énergétiques</b>
G11	Réduction de l'utilisation de ressources minérales et énergétiques
G12	Réduction de l'utilisation de ressources minérales moyennant la diminution des débris et la production et la consommation de matériaux et produits recyclés, la réduction des pertes de chaleur et d'énergie, et la réalisation d'économies d'énergie
G13	Mesure, contrôle, laboratoires, etc., liés aux ressources minérales et énergétiques
G14	Autres activités de gestion des ressources minérales et énergétiques
<b>G2</b>	<b>Gestion des ressources en bois</b>
G21	Réduction de l'utilisation des ressources en bois
G22	Réduction de la consommation de produits (ligneux et non ligneux) liés à la forêt

G23	Reboisement et boisement
G24	Incendies de forêts
G25	Mesure, contrôle, laboratoires, etc., liés aux ressources en bois naturelles
G26	Autres activités de gestion des ressources en bois
<b>G3</b>	<b>Gestion des ressources halieutiques</b>
G31	Réduction de l'utilisation de ressources aquatiques
G32	Reconstruction des stocks de ressources aquatiques
G33	Mesure, contrôle, laboratoires, etc., liés aux ressources aquatiques
G34	Autres activités de gestion des ressources aquatiques
<b>G4</b>	<b>Gestion des autres ressources biologiques (à l'exclusion des ressources en bois et halieutiques)</b>
G41	Réduction de l'utilisation des ressources biologiques(à l'exclusion des ressources en bois et des ressources aquatiques)
G42	Reconstruction des stocks de ressources biologiques(à l'exclusion des ressources en bois et des ressources aquatiques)
G43	Mesure, contrôle, laboratoires, etc., liés aux stocks de ressources biologiques(à l'exclusion des ressources en bois et des ressources aquatiques)
G44	Autres activités de gestion des ressources biologiques(à l'exclusion des ressources en bois et des ressources aquatiques)
<b>G5</b>	<b>Gestion des ressources en eau</b>
G51	
G52	Réduction des pertes et fuites d'eau, réutilisation de l'eau et économies d'eau
G53	Reconstitution des ressources en eau
G54	Mesure, contrôle, laboratoires, etc., liés aux ressources en eau
G55	Autres activités de gestion des ressources en eau
<b>G6</b>	<b>Activités de recherche-développement pour la gestion des ressources</b>
G61	Ressources minérales et énergétiques
G62	Ressources en bois
G63	Ressources aquatiques
G64	Autres ressources biologiques
G65	Ressources en eau
G66	Autres activités de recherche-développement pour la gestion des ressources naturelles
<b>G7</b>	<b>Autres activités de gestion des ressources</b>

G71	Administration générale des ressources naturelles
G711	<i>Administration générale, réglementation, etc</i>
G712	<i>Gestion de l'environnement</i>
G72	Éducation, formation et information
G73	Activités générant des dépenses indivisibles
G74	Activités non classées ailleurs
CODE	Libellés
E	Protection de l'environnement
E1	Protection de l'air ambiant et du climat
E11	Prévention de la pollution grâce à des modifications au stade de la production
E111	Pour la protection de l'air ambiant
E112	Pour la protection du climat et de la couche d'ozone
E12	Traitement des gaz rejetés et de l'air de ventilation
E121	Pour la protection de l'air ambiant
E122	Pour la protection du climat et de la couche d'ozone
E2	Gestion des eaux usées et excréta
E21	Prévention de la pollution grâce à des modifications au stade de la production
E22	Réseau d'assainissement
E23	Traitement des eaux usées
E24	Traitement de l'eau de refroidissement
E25	Mesure, contrôle, laboratoires, etc.
E26	Autres activités de gestion des eaux usées et excréta
E3	Gestion des déchets
E31	Prévention de la pollution grâce à des modifications au stade de la production
E32	Collecte et transport
E33	Traitement et élimination des déchets dangereux
E331	Traitement thermique
E332	Mise en décharge
E333	Autres méthodes de traitement et d'élimination
E334	Traitement et élimination des déchets autres que les déchets dangereux
E335	Incinération
E336	Mise en décharge
E337	Autres méthodes de traitement et d'élimination

E34	Mesure, contrôle, laboratoires, etc.
E35	Autres activités de gestion des déchets
E4	Protection et assainissement du sol, des eaux souterraines et des eaux de surface
E41	Prévention des infiltrations polluantes
E42	Dépollution des sols et des étendues d'eau
E43	Protection des sols contre l'érosion et les autres types de dégradation physique
E44	Prévention et remédiation de la salinité du sol
E45	Mesure, contrôle, laboratoires, etc.
E46	Autres activités
E5	Lutte contre le bruit et les vibrations (à l'exclusion de la protection des lieux de travail)
E51	Modifications préventives à la source, au stade de la production
E511	Trafic routier et ferroviaire
E512	Trafic aérien
E513	Bruit industriel et autres sources de bruit
E514	Construction de dispositifs de protection contre le bruit et les vibrations
E515	Trafic routier et ferroviaire
E516	Trafic aérien
E517	Bruit industriel et autres sources de bruit
E52	Mesure, contrôle, laboratoires, etc.
E53	Autres activités
E6	Protection de la biodiversité et des paysages
E61	Protection et régénération des espèces et des habitats
E62	Protection des paysages naturels et semi-naturel
E63	Mesure, contrôle, laboratoires, etc.
E64	Autres activités
E7	Protection contre les radiations (à l'exclusion de la sécurité extérieure)
E71	Protection du milieu ambiant
E72	Transport et traitement de déchets radioactifs de haute intensité
E73	Mesure, contrôle, laboratoires, etc.
E74	Autres activités
E8	Recherche-développement pour la protection de l'environnement

E81	Protection de l'air ambiant et du climat
E811	Protection de l'air ambiant
E812	Protection du climat
E82	Protection de l'eau
E83	Déchets
E84	Protection des sols et des eaux souterraines
E85	Lutte contre le bruit et les vibrations
E86	Protection des espèces et des habitats
E87	Protection contre les rayonnements
E88	Autres recherches sur l'environnement
E9	Autres activités de protection de l'environnement
E91	Administration et gestion générales de l'environnement
E911	Administration générale, réglementation, etc.
E912	Gestion de l'environnement
E92	Éducation, formation et information
E93	Activités générant des dépenses indivisibles
E94	Activités non classées ailleurs
G	Gestion des ressources
G1	Gestion des ressources minérales et énergétiques
G11	Réduction de l'utilisation de ressources minérales et énergétiques
G12	Réduction de l'utilisation de ressources minérales moyennant la diminution des débris et la production et la consommation de matériaux et produits recyclés, la réduction des pertes de chaleur et d'énergie, et la réalisation d'économies d'énergie
G13	Mesure, contrôle, laboratoires, etc., liés aux ressources minérales et énergétiques
G14	Autres activités de gestion des ressources minérales et énergétiques
G2	Gestion des ressources en bois
G21	Réduction de l'utilisation des ressources en bois
G22	Réduction de la consommation de produits (ligneux et non ligneux) liés à la forêt
G23	Reboisement et boisement
G24	Incendies de forêts
G25	Mesure, contrôle, laboratoires, etc., liés aux ressources en bois naturelles
G26	Autres activités de gestion des ressources en bois
G3	Gestion des ressources halieutiques

G31	Réduction de l'utilisation de ressources aquatiques
G32	Reconstruction des stocks de ressources aquatiques
G33	Mesure, contrôle, laboratoires, etc., liés aux ressources aquatiques
G34	Autres activités de gestion des ressources aquatiques
G4	Gestion des autres ressources biologiques (à l'exclusion des ressources en bois et halieutiques)
G41	Réduction de l'utilisation des ressources biologiques (à l'exclusion des ressources en bois et des ressources aquatiques)
G42	Reconstruction des stocks de ressources biologiques (à l'exclusion des ressources en bois et des ressources aquatiques)
G43	Mesure, contrôle, laboratoires, etc., liés aux stocks de ressources biologiques (à l'exclusion des ressources en bois et des ressources aquatiques)
G44	Autres activités de gestion des ressources biologiques (à l'exclusion des ressources en bois et des ressources aquatiques)
G5	Gestion des ressources en eau
G51	
G52	Réduction des pertes et fuites d'eau, réutilisation de l'eau et économies d'eau
G53	Reconstitution des ressources en eau
G54	Mesure, contrôle, laboratoires, etc., liés aux ressources en eau
G55	Autres activités de gestion des ressources en eau
G6	Activités de recherche-développement pour la gestion des ressources
G61	Ressources minérales et énergétiques
G62	Ressources en bois
G63	Ressources aquatiques
G64	Autres ressources biologiques
G65	Ressources en eau
G66	Autres activités de recherche-développement pour la gestion des ressources naturelles
G7	Autres activités de gestion des ressources
G71	Administration générale des ressources naturelles
G711	Administration générale, réglementation, etc
G712	Gestion de l'environnement
G72	Éducation, formation et information
G73	Activités générant des dépenses indivisibles

G74	Activités non classées ailleurs
-----	---------------------------------

## Annexe2 : Source des données

Sources	Types de données collectées
Direction Nationale de l'Agriculture (DNA)	<p>Dépenses de protection de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection des sols contre l'érosion et les autres types de dégradation physique ;</li> <li>- Prévention et remédiation de la salinité du sol ;</li> <li>- Mesure, contrôle, laboratoires, etc. ;</li> <li>- Autres activités de protection et assainissement du sol, des eaux souterraines et des eaux de surface.</li> </ul>
Direction Nationale de la Pêche (DNPêche)	<p>Dépenses de gestion des ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction de l'utilisation de ressources aquatiques ;</li> <li>- Reconstruction des stocks de ressources aquatiques.</li> </ul>
Direction Générale des Eaux et Forêts (DGEF)	<p>Dépenses de protection de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection et régénération des espèces et des habitats</li> <li>- Protection des paysages naturels et semi-naturels</li> <li>- Reboisement et boisement</li> </ul> <p>Comptes énergétiques (Production)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bois de feu</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Charbon de bois</li> <li>- Autres combustibles renouvelables (Bois de service)</li> </ul>
Direction Nationale de l'Hydraulique (DNH)	<p>Dépenses de gestion des ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des ressources en eau</li> <li>- Aménagements des périmètres maraîchers et des périmètres irrigués villageois en maîtrise totale de l'eau</li> <li>- Reconstitution des ressources en eau</li> <li>- Autres activités de gestion des ressources en eau</li> </ul>
Cellule de Planification et de Statistique – Secteur Environnement, Eau, Urbanisme et Développement Durable (CPS-SEEUDE)	<p>Dépenses de protection de l'environnement, la gestion des ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseau d'assainissement</li> <li>- Autres activités de gestion des eaux usées et excréta</li> <li>- Prévention des infiltrations polluantes</li> <li>- Protection des sols contre l'érosion et les autres types de dégradation physique</li> <li>- Protection et régénération des espèces et des habitats</li> <li>- Protection des paysages naturels et semi-naturels</li> <li>- Protection de l'air ambiant et du climat</li> <li>- Protection des espèces et des habitats</li> <li>- Administration et gestion générales de l'environnement</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reboisement et boisement</li> <li>- Réduction de l'utilisation des ressources en eau</li> </ul>
Direction Nationale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (DNACPN)	<p>Dépenses de protection de l'environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en décharge</li> <li>- Autres méthodes de traitement et d'élimination</li> <li>- Surveillance et lutte contre le criquet pèlerin Surveillance et lutte contre les nuisibles des cultures, des récoltes et des pâturages</li> <li>- Traitement des eaux usées</li> </ul>
Cellule de Planification et de Statistique – Secteur Mine et Energie	<p>Dépenses de gestion des ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction de l'utilisation de ressources minérales et énergétiques</li> <li>- Gestion de l'environnement : Suivi projet d'appui au reboisement</li> <li>- Activités non classées ailleurs</li> </ul> <p>Comptes énergétiques (Production de biomasse, biocarburant et déchets)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bois de feu</li> <li>- Autres combustibles renouvelables</li> </ul>
Mali-METEO	<p>Dépenses de gestion des ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconstitution des ressources en eau (programme de pluies provoquées)</li> </ul>
Agence Nationale pour le Développement des Energies et du Biofuel (ANADEB)	<p>Dépenses de gestion des ressources</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction de l'utilisation de ressources minérales et énergétiques</li> </ul> <p>Comptes énergétiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Production de biocarburants liquides (Bioéthanol et huile végétale carburant jatropha)</li> <li>- Production de biogaz</li> <li>- Production d'autres combustibles renouvelables (briquettes combustibles)</li> </ul>
Direction Nationale de l'Energie (DNE)	<p>Dépenses de gestion des ressources</p> <p>Bilans Energétiques</p>
Agence Nationale des Energies Renouvelables et des Bioénergies (ANERB- ex AER/ANADEB)	<p>Dépenses de gestion des ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction de l'utilisation de ressources minérales et énergétiques</li> <li>- Mesure, contrôle, laboratoires, etc., liés aux ressources minérales et énergétiques</li> </ul> <p>Comptes Energétiques(Production)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources minérales et énergétiques</li> <li>- Autres combustibles Renouvelables</li> </ul>

# Table des Matières

Liste des sigles et Abréviations .....	i
Comité d'élaboration du Rapport sur les comptes économiques et environnementaux .....	ii
SUPERVISION GENERALE .....	ii
COORDINATION TECHNIQUE .....	ii
EQUIPE INSTAT .....	ii
PERSONNEL TECHNIQUE ADMINISTRATION ET GESTION .....	iii
EQUIPE DE REDACTION .....	iii
Sommaire.....	iv
1 Introduction.....	1
1 Approche Méthodologique.....	3
1.1 Travaux préparatoires .....	3
1.1.1 Rencontre avec les sectoriels et autres acteurs de collecte .....	3
1.1.2 Atelier de conception des outils d'élaboration et de la nomenclature des comptes sous le SCEE .....	3
1.1.3 Atelier de Finalisation et de validation des outils d'élaboration des comptes environnementaux.....	3
1.1.4 Atelier de cadrage d'information et de formation des chargés de collecte .....	4
1.2 Sources des données .....	4
1.3 Elaboration des comptes de l'environnement.....	5
1.2.....	5
1.2.....	5
1.3.1 Approche physique .....	5
1.3.1 Approche monétaire.....	7
2 Analyse des résultats .....	8
2.1 Analyse des comptes physiques .....	8

2.1.1	Analyse par type de source d'énergie et par origine .....	8
2.1.2	Analyse par type d'utilisation.....	9
2.2	Analyse des comptes monétaires .....	10
2.2.1	Dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources naturelles ...	11
2.2.2	Contribution des secteurs dans les dépenses de protection de l'environnement et de gestion des ressources naturelles .....	11
3	Difficultés et limites.....	15
	Conclusion et Recommandations.....	16
	Annexes .....	18
	Annexe1 : Nomenclatures .....	18
	Annexe2 : Source des données.....	34
	Table des Matières.....	38